Document generated on 07/14/2025 5:47 p.m.

Continuité

CONTINUITÉ

La « Porte Prescott »
Un prétexte pour reconstruire

Marc Grignon

Number 20, Summer 1983

URI: https://id.erudit.org/iderudit/18268ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Grignon, M. (1983). La « Porte Prescott » : un prétexte pour reconstruire. *Continuité*, (20), 44–44.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LA «PORTE PRESCOTT»

Un prétexte pour reconstruire

Le lien piétonnier projeté au-dessus de la côte de la Montagne à Québec a suscité depuis quelques années des opinions assez divergentes mais le choix de la proposition de la firme d'architectes Gauthier, Guité, Roy a entraîné des réactions généralement mitigées sinon favorables. Le prix d'excellence que lui a attribué la revue **The Canadian Architect** est un honneur dont Parcs Canada n'est pas peu fier. La proposition initiale de Parcs Canada suggérait une simple passerelle implantée entre l'escalier donnant sur la terrasse Dufferin et le muret bordant le parc Montmorency. Quand on observe le projet retenu, il est clair que le lien piétonnier n'est plus qu'une des fonctions d'un plan beaucoup plus complexe, et cette ambiguïté devient évidente lorsqu'un coordonnateur de Parcs Canada présente le projet dans un article intitulé *La porte Prescott*(1). Celle-ci se révèle alors comme la référence essentielle du projet.

Si ces deux aspects n'ont pas un statut semblable, on ne peut pourtant pas les opposer en tant que fonction réelle et référence historique. Les deux fonctions (porte, passerelle) comportent chacune leurs références précises: la porte Prescott, les portes Saint-Louis et Kent, la terrasse Dufferin. On doit donc dissocier ces deux aspects (fonction, référence) et commencer l'analyse de l'édifice par les relations formelles qui l'articulent.

LES RELATIONS FORMELLES

L'édifice présente une série de contrastes, de type plein/vide par exemple, qui mettent en évidence la signification de *porte*. Les larges piles sont revêtues de pierre de taille de manière à établir une continuité avec la muraille. Les ruptures sont établies par les ouvertures au-dessus de la rue et des trottoirs, marquant ainsi le passage entre un intérieur et un extérieur. Ces relations signifiantes identifient la construction en tant que porte dans une enceinte fortifiée. Le projet se présente donc comme une véritable campagne de restauration d'un édifice qui n'existe même plus. Il engage à compléter les fortifications et en désigne comme incomplètes les parties altérées: des trous dans un monument indivisible. C'est là la principale erreur de Parcs Canada. Le compte rendu du programme de consultation publique sur les fortifications raisonne ainsi: *La grande majorité du public s'est prononcé en faveur du principe de reconstruction du circuit des fortifications. Ce principe implique de rétablir des liens là où ceux-ci ont été détruits: les portes Prescott, Hope et du Palais*(2). Pourtant, il faut bien voir que ce circuit des fortifications est une idée élaborée par Lord Dufferin et n'a aucun rapport avec la continuité d'un ouvrage défensif. Ainsi, si certains **liens** ont été détruits, il s'agit bien de cette continuité qui constitue la force d'un ouvrage défensif. Tandis que celle d'une promenade sur les fortifications n'a pas été détruite; elle n'a jamais été réalisée. Dès lors, on aurait tort d'inscrire la porte Prescott de 1797 dans une soi-disant continuité au sens de Dufferin.

VIEUX-QUÉBEC, «VILLE-MUSÉE»...

D'ailleurs, l'idée d'un pont métallique proposé par son architecte(3) tient bien compte de la différence entre un ouvrage de fortification et une promenade, entre une restauration et un aménagement urbain. Il semble donc que la **continuité** dont parle le rapport de Parcs Canada ne soit qu'un prétexte pour reconstruire les portes de la ville et ainsi fixer la perception de celle-ci sur un contenu historique nécessairement choisi pour des raisons extérieures aux préoccupations urbanistiques.

Tout ceci va à l'encontre d'une lecture vivante de la ville qui devrait ménager la possibilité de passer d'une échelle à une autre: des édifices, aux rues, aux quartiers à l'ensemble. Au fond, il s'agit d'une conception muséologique de l'architecture qui ne peut que contribuer à la technocratisation de l'aménagement de la ville, c'est-à-dire à l'aliénation de celle-ci pour ses habitants en devenant «ville-musée». **Marc Grignon** ■

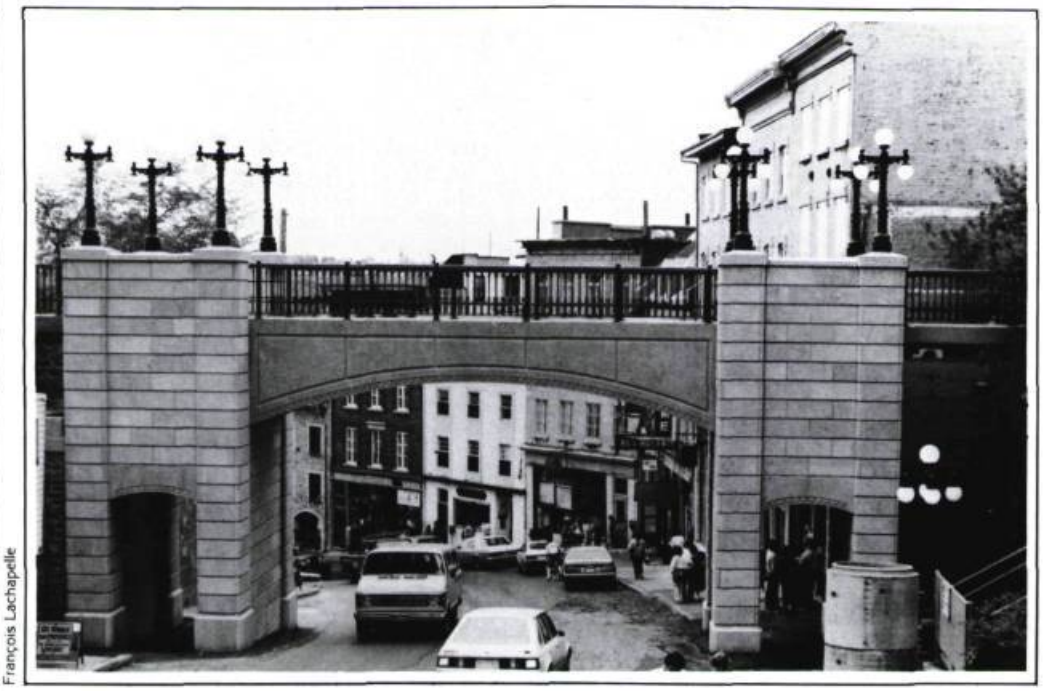

François Lachapelle

La nouvelle «porte» établit un lien piétonnier sur le circuit des fortifications.

RÉFÉRENCES

(1)**Bernard Sicotte,** *La porte Prescott*, dans **Section a**, Vol.1, no. 1 (février/mars 1983), p. 17. Construite en 1797, cette porte fut détruite à la fin du XIXe siècle.
(2)**Compte rendu du programme de consultation du public. Les fortifications de Québec.** Parcs Canada, 1981, p. 24.
(3)Achille Murphy, *Les projets d'embellissement de la ville de Québec proposés par Lord Dufferin en 1875*, dans **The Journal of Canadian Art History**, Vol. 1, no. 2 (automne 1974), p.22.